

INFO-PARENTS

Spécial Rentrée scolaire
2026-2027



Chers parents, chers élèves,

Les vacances sont déjà terminées... mais rassurez-vous, la cloche de la rentrée ne sonne pas la fin du plaisir, elle annonce le début d'une nouvelle aventure !

L'équipe de l'école est heureuse de vous retrouver pour une année remplie de découvertes, de projets passionnants sous le thème du **monde littéraire** !

Parents, nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration. Sans elle, nos actions n'auraient pas la même portée. Ensemble, faisons de cette année une belle réussite, avec des rires, des apprentissages et, pourquoi pas, de la littérature à profusion !

Mireille Boudreault,

Directrice en remplacement

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PARENTS

Si vous désirez vous impliquer dans l'école de votre enfant, vous êtes attendus à notre rencontre annuelle des parents de l'école Paul-Émile-Borduas.

Ce sera lors de cette réunion que vous aurez l'occasion d'élire 2 parents qui vous représenteront au conseil d'établissement de l'école.

Cette rencontre se tiendra le **Mercredi 23 septembre à 18h30.**

Venez en grand nombre!



HORAIRE DES CLASSES

PRÉSCOLAIRE		
	Arrivée à l'école	7h40
Les élèves doivent être à l'école avant 7h50		
	Début des cours	7h55
AM	Activités d'éveil et de formation AM	11h15
	Début dîner	11h20
	Fin dîner	12h35
PM	Activités d'éveil et de formation PM	12h40
	Fin des classes	14h02
Période PRIMAIRE		
	Arrivée à l'école	7h40
Les élèves doivent être à l'école avant 7h50		
1	Début des cours AM	7h55 à 8h55
2	Cours AM	8h55 à 9h55
	Récréation	9h55 à 10h15
3	Cours AM	10h15 à 11h15
	Dîner	11h20 à 12h35
4	Début des cours PM	12h40 à 13h40
	Récréation	13h40 à 14h00
5	Cours PM	14h00 à 15h00
	Fin des classes	15h10



Prenez note :

- Les élèves marcheurs peuvent se présenter sur la cour à partir de **7h40** le matin et à partir de **12h30** l'après-midi (avant cette heure, il n'y a pas de surveillance).
- À l'arrivée, les élèves se rendent sur la cour de l'école.
- Les parents ne sont pas autorisés à accompagner les élèves sur la cour et dans l'école.

INFORMATIONS DU SERVICE DE GARDE et SERVICE AUX DINEURS

Pour les parents utilisateurs du Service de garde et aux dineurs, voici quelques informations et **prendre note des petits changements**:

- Les élèves inscrits :

au service de garde mangent de 11h15 à 11h50

au service des dineurs mangent de 11h55 à 12h35.

- Il est possible de vous inscrire à l'application Hop Hop en tout temps ;

- Les enfants qui dînent à l'école doivent apporter un **lunch froid ou un thermos** seulement ainsi que ses ustensiles et ses condiments. Le tout doit être bien identifié.

Nous encourageons le fait que les boîtes à lunch contiennent des aliments sains et nutritifs recommandés par le guide alimentaire canadien.

À chaque repas et collation, les élèves rapporteront dans leur boîte à lunch tous leurs déchets, afin que vous en disposiez selon le tri prévu à la gestion des déchets de la municipalité.

Voici des renseignements importants:

- Notre nouvelle technicienne au service de garde est Claudine Boucher. Si vous souhaitez communiquer avec elle, voici les coordonnées :

garde.paul-emile-borduas@cssp.gouv.qc.ca

450-467-2671 poste 17600

- L'horaire du service de garde est de **6h45 à 17h45**.
- Les règles de fonctionnement du service de garde se retrouve sur le site web de l'école. Il est important de les lire.
- Si vous venez chercher votre enfant plus tôt et ou s'il est absent, nous vous demandons de communiquer avec le service de garde par courriel ou en laissant un message téléphonique.



SANTÉ ET MÉDICAMENTS

Vous devez aviser l'école pour toute maladie contagieuse même si votre enfant ne doit pas s'absenter. Cela nous permet de faire une gestion appropriée des maladies contagieuses et ainsi éviter une épidémie. (ex. poux etc.).



En aucun cas, un membre du personnel ne peut administrer un médicament à un élève sans la permission écrite précise de ses parents et la prescription du médecin.

Aucun médicament ne doit se retrouver dans le sac d'école d'un enfant, ni dans sa boîte à lunch. Vous devez remettre le médicament à la secrétaire ou à la technicienne du service de garde, qui vous expliqueront la procédure en cas de besoin.

Quand un médicament est administré à l'école, il s'agit alors d'une mesure exceptionnelle. Le médicament prescrit doit être dans son contenant d'origine et il doit porter l'étiquette originale de la pharmacie (indiquant le nom du médicament, la dose et la fréquence d'administration). De plus, des doses pré-mesurées doivent être fournies en cas d'administration par l'école. Demandez à votre pharmacien de les préparer, au besoin.

Tout médicament non prescrit par un médecin ne peut pas être administré à votre enfant à l'école : aspirine, sirop pour la toux, gouttes pour les yeux ou autre.

CELLULAIRE À L'ÉCOLE

Conformément à la directive ministérielle, l'utilisation de cellulaires, d'écouteurs et d'appareils mobiles **personnels est interdite sur les terrains et dans le bâtiment de l'école en tout temps, incluant l'extérieur des heures de classes.**

Sachez qu'en présence d'un cellulaire, d'écouteurs et d'appareils mobiles sur le terrain de l'école et ou à l'intérieure de celle-ci, l'appareil sera confisqué. Les parents devront venir le récupérer.

Des sanctions seront applicables si la situation se répète malgré les interventions de l'école.

VOUVOIEMENT À L'ÉCOLE

Le vouvoiement est de mise à l'école, en tout temps que ce soit entre les adultes, les élèves ainsi que les parents.

ÉLÈVES SUR LA COUR

Veuillez prendre note qu'il est interdit aux élèves d'être sur la cour d'école de 15h00 à 17h45. Cela inclus le terrain de soccer ainsi que le stationnement. La priorité est aux élèves inscrits au service de garde.

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL POUR LES ENTRÉES ET LES SORTIES

- Le matin, si votre enfant arrive au service de garde avant 7h30, il faut qu'il entre par l'entrée principale du service de garde (porte 13). Les éducatrices sont là pour l'accueillir!
- Si votre enfant arrive après 7h40 (qu'il soit ou pas au service de garde), il se rend seul sur la cour de récréation. Les éducatrices et les enseignants seront présents pour l'accueillir.
- Pour les élèves qui vont dîner à la maison, nous les attendons sur la cour à partir de 12h30.
- Les jours de pluie, **tous** les élèves entrent par la cour d'école selon leur porte respective comme aux récréations qu'ils soient ou pas inscrits au service de garde.
- Nous entrons dans l'école dès **7h50** le matin et **12h35** le midi.

TENUE VESTIMENTAIRE

En accompagnant les élèves, nous souhaitons les amener à porter un jugement critique, qui est une compétence transversale, et à la responsabilisation de certains choix qu'ils font. C'est pour cette raison que les règles suivantes sont exigées :

- Parce nous sommes soucieux de notre environnement, il est demandé que chaque enfant ait **2 paires de chaussures**. Une pour l'intérieur et l'autre pour l'extérieur, surtout en hiver et au printemps. Les espadrilles utilisées pour le gymnase peuvent être la paire de chaussure intérieure.

-Parce que nous devons nous assurer de la sécurité des élèves à l'école, les chaussures de style « tongue » ou « chaussures qui ne soutiennent pas les chevilles » devraient être évitées lorsque les élèves sont sur la cour extérieure.

-Parce que nous sommes un milieu éducatif, nous demandons aux élèves de se présenter à l'école avec une tenue convenable pour venir apprendre.

CIRCULATION DES PARENTS ET DES VISITEURS

Tout visiteur doit annoncer sa présence à l'école, **dès son arrivée**, en se présentant au secrétariat. En ce qui concerne **le service de garde**, une surveillante à l'accueil sera présente afin de prendre votre présence et appeler votre enfant.

De même, si vous désirez laisser un objet pour votre enfant, présentez-vous au secrétariat. Il n'est pas permis de circuler dans l'école librement, ni dans la cour d'école. Il en va de la sécurité de nos élèves!

Veuillez noter que tout parent peut prendre rendez-vous avec le personnel de l'école en communiquant **à l'avance** avec le secrétariat au 450-467-2671 poste 17700.

Aucun parent ou adulte ne devrait être dans la cour de l'école entre **7h00** et **18h00**. Cet espace est réservé aux activités du Centre de services scolaire des Patriotes exclusivement.

Prenez note qu'il est interdit d'emprunter le stationnement entre **7h00** et **15h30**. Celui-ci est réservé aux membres du personnel de l'école. Merci de faire preuve de civisme et de prudence.

CHIENS ET ANIMAUX

Les chiens et autres animaux sont interdits sur tout le terrain de l'école. C'est une question de sécurité. L'école est responsable d'assurer la sécurité de tous sur le terrain de l'école,

c'est pourquoi nous ne pouvons pas accepter que vous veniez chercher votre enfant à l'école ou au service de garde avec votre animal, même s'il est gentil, beau et en laisse. 😊

Merci de votre précieuse collaboration.



PONCTUALITÉ ET ABSENCES

Accueil des élèves sur la cour: **7 h 40**

Prise de rangs : 7h50

Début des classes: **7 h 55**



Nous insistons sur **l'importance** d'apprendre à nos élèves la ponctualité. Cet aspect fait partie de notre Charte du savoir-vivre ensemble et nous demandons votre collaboration à ce sujet.

Toute absence ou retard d'un élève doit être motivé à l'école. Pour ce faire, nous vous demandons d'utiliser l'application Clic-école (éducation), d'envoyer un courriel à l'adresse de l'école ou de nous téléphoner **AVANT 7h45** en laissant un message sur la boîte vocale au 450-467-2671 poste 17700.

CARRÉ AUX DATES :

-Rencontre de parents au préscolaire : JEUDI 28 août 18h30

-Assemblée générale des parents : Mercredi 23 septembre 18h30

-Rencontres de parents au primaire :



1^{ère} : Mercredi 16 septembre 18h30

2^e : Mercredi 16 septembre 18h30

3^e : lundi 14 septembre 18h30

4^e : lundi 14 septembre 18h30

5^e : Mercredi 16 septembre 18h30

6^e : Mercredi 16 septembre 18h30

-Photos scolaires : Mardi le 15 septembre

-Journée pédagogique : Vendredi le 18 septembre

- Journée pédagogique : Lundi le 5 octobre (Élections provinciales)



Septembre 2026

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	1 Rentrée scolaire 	2	3	4
7  Congé pour tous	8	9	10	11 Marche dans le quartier
14 Rencontre parents 3 ^e et 4 ^e années à 18h30	15 Photos scolaires 	16 Rencontre parents 1 ^e et 2 ^e années à 18h30 Rencontre parents 5 ^e et 6 ^e années à 18h30	17	18 Journée pédagogique
21	22	23 Assemblée générale des parents 18h30	24	25
28	29	30 Présence requise : Déclaration de la clientèle au Ministère		

LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE 2026-2027

Mireille Boudreault, en remplacement	DIRECTRICE	Manon Larouche	ANGLAIS
Linda Roberge	SECRÉTAIRE	Catherine Maurais	MUSIQUE
Maude Groulx	INFIRMIÈRE	Katherine Drouin	ORTHOPÉDAGOGUE
Marc Soucy	CONCIERGE	Alexis D'Amours-Belzile	ÉDUCATION PHYSIQUE
À venir (Mario Lefebvre en remplacement)	CONCIERGE	Annie Tyers Lagacé	ÉDUCATION PHYSIQUE
Céline Lachapelle	ENSEIGNANTE préscolaire 001		
Nathalie Talbot	ENSEIGNANTE préscolaire 002	Cindy Brière	T.E.S.
		Roxanne Bousquet Mailly	T.E.S.
Andréanne Borduas-Méthot	ENSEIGNANTE – 101	Janie Lépine	SURVEILLANTE DÎNER
Stéphanie Drouin	ENSEIGNANTE – 102	Francine Landry	SURVEILLANTE DÎNER
Roxanne Racine	ENSEIGNANTE – 201	Claudine Boucher	TECHNICIENNE SDG
Élisabeth Latreille	ENSEIGNANTE – 202	Victoria Perez-Lorenzo	ÉDUCATRICE SDG
Kim Desroches	ENSEIGNANTE – 301	Chantal Paquette	ÉDUCATRICE SDG
Julie Théoret	ENSEIGNANTE – 302	Ginette Dagenais	ÉDUCATRICE SDG
Emmanuelle Paré	ENSEIGNANTE – 401	Isabelle Wolfe	ÉDUCATRICE SDG
Judith Palardy	ENSEIGNANTE – 402	Jacinthe Malo	ÉDUCATRICE SDG
Isabelle Caty	ENSEIGNANTE – 501	Annie Bélanger	ÉDUCATRICE SDG
Marie-Julie Millette	ENSEIGNANTE – 502	Martine Lesage	ÉDUCATRICE SDG
Frédérique Céré	ENSEIGNANTE – 601	Élizabeth Fidanza	ÉDUCATRICE SDG
Marie-Ève Paré	ENSEIGNANTE – 602	Stéphanie Besselle	PEH
Gabriel Beaudoin (002)	TEMPS PARTAGÉ	Sandrina Domingues	PEH
Chloé Vaillancourt (001, 102, 502)	TEMPS PARTAGÉ		
Hélène Tessier (301,501)	TEMPS PARTAGÉ		